



Compte rendu

COMITE DE SUIVI ET DE PILOTAGE

Site Natura 2000

*« Moun né de Cauterets, pic de Cabaliros »
FR7300923*



Source : Wendy Lesniak – estive de la Labasse

Mercredi 29 novembre à 16h00
CCPVG – Argelès-Gazost

SOMMAIRE

1. PREAMBULE.....	4
2. DESIGNATIONS.....	4
3. COMMUNICATION	5
3.1 Animation nature – CPIE Bigorre.....	5
3.2 Animation nature – ECO'DELS	5
3.3 Animation nature – Sensibilisation aux chauves-souris	6
3.4 Journée formative - Lézard de Bonnal.....	9
4. GESTION HABITATS ET ESPECES	10
4.1. Formations	10
4.2. Etude des chauves-souris sur le site.....	11
A. Contexte de l'étude	11
B. Objectifs.....	12
C. Méthode utilisée	12
D. Résultat des prospections.....	13
E. Bilan et perspectives	Erreur ! Signet non défini.
E. Bilan et perspectives	15
4.3. Etude sur les Gispetières.....	16
A. Contexte de la mission et identification des pelouses à Gispet	17
B. Caractéristiques de l'habitat d'intérêt communautaire 6140	18
A. Validations des données sur le Territoire d'AGrément du CBN PMP.....	22
B. Elaboration d'un programme de suivi et de surveillance	22
5. PASTORALISME	26
5.1. Projet et Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (PAEC et MAEC).....	26
6. ANIMATION DU SITE	32
6.1. Budget des prestations	32
6.2. Dotation biodiversité.....	32
6.3. Suite de l'évaluation du Docob.....	33
7. DISCUSSION OUVERTE.....	33

1. MEMBRES DU COPIL

MEMBRES PRESENTS

BONEU Vincent	Région Occitanie
DEJEANNE Christelle	Direction Départementale des Territoires 65
DUMESTRE-COURTIADE Thierry	Maire de Gaillagos Président du copil du site Natura 2000 Président du SIVOM du Labat de Bun
DUPUY Hélène	Ecologue indépendante
FLORENCE Jean-Pierre	Maire Cauterets
LECHENNE Hugues	Conservatoire Botanique National de Pyrénées et Midi-Pyrénées
LEGRAND Charles	Maire d'Arras-en-Lavedan
LESNIAK Wendy	Animatrice Natura 2000 du site, CCPVG
MABRUT Franck	Parc National des Pyrénées
PRUDHOMME François	Conservatoire Botanique National de Pyrénées et Midi-Pyrénées
SALLENT Anne	GIP CRPGE
SUTTER Emmanuel	Direction Départementale des Territoires 65
VERGÉ André	Maire Arcizans-Avant

MEMBRES EXCUSES

-	Office Français pour la Biodiversité
CAYREY Christiane	Sous-préfecture Argelès-Gazost
CAZAUX Jean-Luc	Président Fédération Pêche 65
HERVILLARD Alexandra	Sous-préfecture Argelès-Gazost
KOMEZA Marie-Luce	Maire Estaing
LAUGA Jacques	Fédération de pêche Hautes-Pyrénées
MAURO Jean-Marc	Office National des Forêts
MOURNET Benoît	Député 2 ^e circonscription
POULOT Michel	APPMA de Cauterets
SALOMON Jean	Préfet Hautes-Pyrénées
TULEU Fabien	Sous-préfecture d'Argelès-Gazost

1. PREAMBULE

Thierry DUMESTRE COURTIADÉ (Président du COPIL), ouvre la séance et remercie tous les participants de leur présence et propose un tour de table pour les présentations.

Les grands points du jour :

- Désignations (structure animatrice + président du copil)
- Communication
- Gestion habitats / espèces (chauves-souris / pelouses à Gispert)
- Pastoralisme (PAEC et MAEC)
- Animation du site (budget, dotations biodiversité, évaluation docob)
- Questions diverses

2. DESIGNATIONS

Vincent BONEU (Région Occitanie) présente cette partie :



Cette partie concerne la désignation du Président de Comité de Pilotage ainsi que la structure animatrice. Au stade de l'animation du site, chargé du suivi de la mise en œuvre du DOCOB et sous le contrôle du COPIL : la structure porteuse est alors désignée pour une durée de 3 ans renouvelable.

Les derniers votes datant d'octobre 2020, l'échéance arrive à sa fin. Ainsi, la CCPVG s'est portée volontaire en 2023 pour assurer cette mission. Aucune autre collectivité n'a levé le doigt et personne ne s'est opposé à ce que ce soit la CCPVG qui poursuive pour les 3 prochaines années.

Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ a montré sa volonté de conserver son rôle de président du comité de pilotage. Personne ne s'est opposé à ce qu'il poursuive son rôle de président du copil.

A la suite de ce chapitre Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ est élu Président du Comité de Pilotage en son nom, et la CCPVG est élue structure animatrice du site Natura 2000 « Moun né de Cauterets, pic de Cabaliros » pour une durée de 3 ans. En 2024, sera établie la convention cadre qui lie la région Occitanie et la CCPVG.

3. COMMUNICATION

3.1 Animation nature – CPIE Bigorre

En 2021, les animateurs Natura 2000 ont convenu avec l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie ainsi que le CPIE Bigorre d'instaurer les « mardis Natura 2000 » afin de donner davantage de poids au réseau. Tous les mardis, une animation nature grand public avaient lieu entre mi-juin et mi-septembre sur les 14 sites Natura 2000 des vallées des gaves réalisées par le CPIE Bigorre. Pour le site du Cabaliros, elle devait être réalisée le mardi 20 juin mais compte tenu des mauvaises conditions météo elle a été reportée au mercredi 5 juillet 2023. Le départ était à Sireix (cabane D'artigue Det Mi) à 9h pour thème « la biodiversité sur le massif du Cabaliros ». Cette sortie comptait 4 participants payants pour un montant initialement prévue à 520€ TTC la journée – 4 personnes à 5€ soit un total de 500 € TTC la journée. Elle sera à nouveau proposée pour le même montant pour l'année 2024 car il est important de promouvoir Natura 2000 dans les vallées des Gaves auprès des touristes mais aussi des habitants locaux.



Thierry DUMESTRE-COURTIADE (Président du Copil) s'interroge sur la méthode de communication pour ce type de sortie. Réponse : l'ensemble des sorties natures proposées par la CCPVG sont communiquées au CPIE ainsi qu'à l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie (ATVG) au mois de février pour l'été suivant. Toutes les sorties sont donc incluses dans un livret qu'ils proposent en ligne sur leur site internet. Les sorties paraissent également sur le site internet de la CCPVG. Jusqu'à maintenant, des affiches étaient réalisées par les animatrices N2000 et diffusées 2 semaines avant l'animation. Mais avec la parution des livrets, les balades atteignent le nombre de participants maximum presque un mois avant, de ce fait les affiches ne présentent plus d'intérêts.

André VERGÉ (Maire Arcizans-Avant) propose de diffuser les différentes sorties proposées sur le site des communes concernées.

3.2 Animation nature – ECO'DELS

En 2022, la CCPVG a accueilli une stagiaire (Anne-Cécile RAMADOUR) en alternance sur 18 mois (BPJEPS éducation à l'environnement et développement durable) pour travailler sur les outils de communication. L'objectif principal était de développer des outils pédagogiques de sensibilisation avec des jeux et animations ludiques pour les scolaires et grand public sur divers thèmes (odonates, lecture de paysage, milieux forestiers, espèces Natura 2000....). C'est donc une personne que nous avons formée tout au long de ces 18 mois sur tout ce qui touche à la politique Natura 2000 ainsi que sur les espèces et habitats naturels qui y sont liés. Anne Cécile est donc devenu très compétente en la matière puis est devenu très autonome. Depuis elle a ouvert son association sur l'éducation à l'environnement « ECO'DELS » qui propose différentes sorties nature. N'étant pas accompagnatrice montagne elle ne peut pas réaliser des sorties supérieures à 250m de dénivelé, elle reste donc sur des sorties type balades. De ce fait en 2023 nous avons décidé de mettre en place

des sorties Natura 2000 avec elle. Nous sommes restés sur l'idée des « mardis Natura 2000 » et sur le site du Cabaliros elle est intervenue le mardi 25 juillet sur le secteur de Sireix où elle a encadré un groupe de 4 personnes payantes. Nous avons souhaité conserver les participations financières à hauteur de 5€ par personne à la journée de ce qui nous faisait un montant total de 250€ moins les participations financières nous sommes arrivés sur une prestation à la journée de 230€. Etant très motivée et pédagogue, elle a conçu beaucoup d'outils de communication qui servent lors de ces sorties qui fonctionnent très bien. Deux autres sorties seront proposées pour 2024 où les itinéraires restent encore à réfléchir pour un montant de 500€ pour les deux journées.



3.3 Animation nature – Sensibilisation aux chauves-souris (Hélène Dupuy + ECO'DELS)

Dans le cadre de la Nuit Internationale de la Chauve-Souris, portée en France par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, a été proposée une animation le vendredi 11 août 2023. L'affiche a été distribuée dans 39 lieux stratégiques des vallées des gaves (commerces, campings, médiathèque...). En parallèle, l'information a été diffusée sur différents sites internet, facebook, dans le journal, à Fréquence Luz et auprès de plusieurs propriétaires de granges sur la Cabaliros. L'objectif de cette prestation était de communiquer et de sensibiliser sur la fragilité des chauves-souris que l'on retrouve sur le territoire. Cette journée s'est déroulée en plusieurs parties :



- Au cinéma d'Argelès-Gazost à 14h : **projection du film** « une vie de Grand Rhinolophe ». Ce documentaire invite à découvrir l'univers discret d'une fascinante espèce de chauve-souris au côté d'une jeune femelle Grand rhinolophe née en Camargue. Une convention a été établie entre la CCPVG et le casino d'Argelès-Gazost. Cette dernière a mis à disposition une salle pour la diffusion du film (50min) et a ainsi accueilli une vingtaine de personnes.

Hélène DUPUY (Ecologue indépendante) notifie que l'horaire n'était pas adapté (14h) pour un 11 août qui s'est trouvé être très ensoleillé et que c'était bien dommage compte tenu de la potentialité d'accueil d'un cinéma. Si l'animation doit être réitérée les années futures à la même période, il faudra envisager une autre plage horaire (soirée).

- A la salle des fêtes d'Arcizans-Avant
 - 16h30 / 18h30 : **jeux nature** pour les enfants et les grands. Cette animation qui comptabilisait 12 participants, a été réalisée à la salle des fêtes d'Arcizans-Avant, prêté par Mr le Maire André Vergé avec qui nous avons signé une convention. Ce créneau a été animé conjointement par Hélène Dupuy pour apporter le volet connaissances sur les chauves-souris et par ECO'DELS pour apporter le volet ludique et pédagogique.



- 19h : **pique-nique** tiré du sac

▪ Aux abords du lac d'Arcizans-Avant
- 20h30 : **balade crépusculaire** à l'écoute des chauves-souris. Près de 20 personnes étaient inscrites pour la balade nocturne dont parents et enfants. L'objectif n'était pas d'entamer une rude marche en montagne pour redescendre à la frontale de nuit, l'idée était plutôt de pouvoir accueillir tous type de public et leur faire découvrir le monde fascinant de la nuit. Les chauves-souris étant bien présentes en ville et à proximité, le lac d'Arcizans-Avant nous semblait être un bon compromis d'autant plus que la présence du lac est propice pour la chasse des chauves-souris (insectes abondants). La sortie se portait donc sur l'observation visuelle et sonore des individus en chasse, grâce à l'utilisation d'un détecteur d'ultrasons.



Jean-Pierre FLORENCE (Maire de Cauterets) précise que chaque année la commune de Cauterets propose un programme d'animation inscrit dans leur agenda culturel et qu'il serait possible d'y intégrer les sorties proposées (date à proposer en début d'année avec la mairie). Il propose qu'une animation similaire sur les chauves-souris soit réalisée à Cauterets en 2024, et indique que la mairie de Cauterets peut également aider sur la communication.

Franck MABRUT (Parc National des Pyrénées) annonce que le Parc National des Pyrénées est également amené à proposer des animations dans le cadre de la Nuit Internationale de la Chauve-Souris et qu'il semble intéressant de s'accorder sur les dates. Il ajoute qu'à la maison du Parc national de Cauterets, un espace est dédié aux chauves-souris et peut être mis à disposition pour servir de support à ce type d'animation.

Thierry DUMESTRE-COURTIADE (Président du Copil) explique qu'il pourrait être intéressant de diffuser ce type d'information sur les réseaux sociaux.

Jean-Pierre FLORENCE (Maire de Cauterets) et Thierry DUMESTRE-COURTIADE (Président du Copil) sont tombés en accord pour réitérer cette sortie en 2024 sur le secteur de Cauterets.

3.4 Journée formative - Lézard de Bonnal

En 2022, une étude avait été menée sur le Lézard de Bonnal par Gilles Pottier (Nature En Occitanie) qui a ciblé ses recherches sur le secteur du Moun né, secteur où le Lézard n'est pas encore connu malgré les bonnes conditions du milieu (> 2200m d'altitude, bon ensoleillement, présence d'éboulis...). Lors du dernier COPIL avait été évoqué l'implication des éleveurs par la recherche du Lézard de Bonnal sur les temps de pause (casse-croute du midi) lors des tournées de surveillance des troupeaux en estive en période estivale, et l'idée de pouvoir former les éleveurs à la reconnaissance de cette espèce a été soumise.



En 2024, sera donc proposée une journée destinée aux éleveurs dans le but de :

- Faire découvrir le Lézard de Bonnal, espèce endémique de chez nous...
- Apprendre à le reconnaître et le différencier du Lézard des Murailles (espèce avec laquelle il peut être confondue et qui voit son aire de répartition chevaucher celui de Bonnal)...
- Faire participer et impliquer les éleveurs en recueillant leurs observations

Cette idée est en phase de réflexion et certains points sont encore à éclaircir notamment de savoir si cette journée sera ouverte à tous les éleveurs des vallées des gaves où seulement aux éleveurs du site concerné ? Le nombre de personne maximum ? Quel format proposer : sur le terrain avec 2 options :

- Cibler un secteur des vallées des gaves où l'espèce est connue (Pouey Laun / col d'Uziou / Lac bleu...) malgré le temps de marche d'approche supérieur à 1h30.
- Cibler un secteur hors vallées des gaves où l'espèce est connue tel que le barrage d'Aubert dans la Réserve du Néouvielle, et auquel cas il n'y a pas de marche d'approche mais le temps de route est plus conséquent.

Cette journée formative serait réalisée par la structure OBIOS (association travaillant pour la protection de la nature – Jean-Marc THIRION spécialiste des reptiles et amphibiens et à l'initiative du protocole de suivi du Lézard de Bonnal sur le territoire du Parc National des Pyrénées) pour un montant de 450€.

Franck MABRUT (Parc National des Pyrénées) annonce que le Parc National des Pyrénées a également été impliqué dans la mise en place du protocole de suivi du Lézard de Bonnal en 2022.

Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ (Président du Copil) a des doutes quant à la venue des éleveurs au barrage d'Aubert qui lui semble trop éloigné du territoire. Il propose de se rapprocher de Bertrand Gerbet (maire d'Arcizans-Dessus) pour solliciter et motiver les éleveurs à participer à cette journée.

Charles LEGRAND (Maire Arras-en-Lavedan) suggère d'impliquer les associations de chasse et de pêche qui parcourent également le territoire à ces altitudes en période estivale.

Anne SALLENT (GIP CRPGE) propose de ne pas se restreindre à un petit groupe de personne et d'ouvrir cette sortie aux vallées des gaves, de façon à avoir un maximum de personnes présentes. Elle soumet également l'idée de concevoir un petit carnet de poche pour les éleveurs présentant les critères d'identification (confusion possible avec le Lézard des Murailles) et les réflexes à adopter dans le cas où un Lézard est croisé en montagne (prendre en photo et l'envoyer à l'animateur N2000).

Les membres du COPIL tombent en accord pour que cette journée se fasse sous la forme d'une présentation en salle (type power point) sur le territoire des vallées des gaves sur une demi-journée hors période estivale.

4. GESTION HABITATS ET ESPECES

4.1. Formations

En 2023, l'animatrice Natura 2000 a assisté à diverses formations dans l'objectif d'améliorer ses connaissances et pouvoir être autonome par la suite sur les suivis et inventaires.



Journée formative sur les habitats N2000

- Habitats de pelouses et prairies
- En juin avec le CBN PMP

GRATUIT

Objectif : revoir les bases de la botanique des plantes de montagne qui composent les habitats de pelouses et de prairies dans le but de mettre en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) – croiser les différents regards entre animateurs Natura 2000, chargées de mission pastorales (GIP CRPGE) et botaniste phytosociologue (CBN PMP)



Formation protocole échantillonnage ADN

- En cours d'eau => fragments d'ADN du Desman
- En juin par visio avec SPYGEN

116 € TTC

Objectif : être autonome sur le protocole d'échantillonnage (prélèvement) d'ADN environnemental pour détecter le Desman des Pyrénées en cours d'eau : récolte d'échantillons et envoi au laboratoire pour analyse génétique qui établit une liste d'espèces à partir d'ADN retrouvés dans les échantillons d'eau envoyés.

Franck MABRUT (Parc National des Pyrénées) précise que le protocole ADN environnementale a déjà été utilisé par le PNP pour le suivi du Calotriton des Pyrénées et que le protocole étant très stricte il est difficile à mettre en œuvre pour éviter les contaminations.

Hélène Dupuy (Ecologue indépendante) souligne que la méthode est encore en perfectionnement selon les espèces.

Anne SALLENT (GIP CRPGE) annonce que ce protocole a également été utilisé pour l'étude des coléoptères coprophages.



Formation chiroptères (chauves-souris)

- Ecologie, reconnaissance visuelle, acoustique...
- En septembre par l'association « les écologistes de l'Euzières »

Objectif : comprendre et apprendre le fonctionnement des chauves-souris : écologie, reconnaissance et détermination visuelle et initiation à l'étude acoustique (les chauves-souris communiquent et se déplacent dans l'espace grâce à des ultrasons que nous appelons écholocation, et il y a beaucoup d'espèces qui se déterminent grâce à leurs ultrasons. Une formation très enrichissante pour nous animateurs Natura 2000 afin de proposer des actions de gestion cohérente sur nos sites en faveur des chauves-souris (1050 €).



Excursion sur les mines d'Estaing

- Géologie, histoire des mines...
- En juillet par l'Association des Géologues du Sud-Ouest (AGSO)

GRATUIT

Objectif : comprendre la géologie et l'histoire des mines géologiques du secteur d'Estaing.

Franck MABRUT (Parc National des Pyrénées) explique que Mr Poudevigne est un très bon connaisseur des mines d'Estaing.

Charles LEGRAND (Maire Arras-en-Lavedan) annonce qu'une sortie a eu lieu le 22 novembre sur les mines d'Estaing dans le cadre d'un exercice de sécurité avec des spéléologues.

4.2. Etude des chauves-souris sur le site

A. Contexte de l'étude

En 2021, la CCPVG a mandaté Hélène Dupuy, écologue indépendante et mammalogue (spécialisée sur les chauves-souris) pour venir évaluer l'état des populations de chauves-souris sur le site Natura 2000. Elle avait pour mission de prospecter les granges situées sur le site et à proximité immédiate et de recenser les indices de présence de ces espèces. Cependant certaines granges n'avaient pas pu être prospectées par manque de contacts ou du fait de l'indisponibilité des propriétaires. En 2023, nous avons souhaité continuer cette étude et aller à la rencontre des propriétaires qui n'avaient pas pu être rencontrés afin de connaître la potentialité d'accueil de leurs granges.

Hélène Dupuy, présente au comité de pilotage, nous détaille les résultats de cette étude :

- **Prendre ou reprendre contact avec les propriétaires**

- ### C. Méthode utilisée

- Un courrier à destination des mairies et de la CSVSS a été envoyé dans le but de recueillir les contacts des propriétaires des granges. Cela concerne :
 - 14 granges à Cauterets
 - 12 granges à Uz
 - 4 granges à Arcizans-Avant

Jean-Pierre FLORENCE (Maire Cauterets) s'excuse de n'avoir pu répondre favorablement à cette demande et s'engage à fournir la liste des contacts des propriétaires sur la commune de Cauterets auprès de l'animatrice du site.

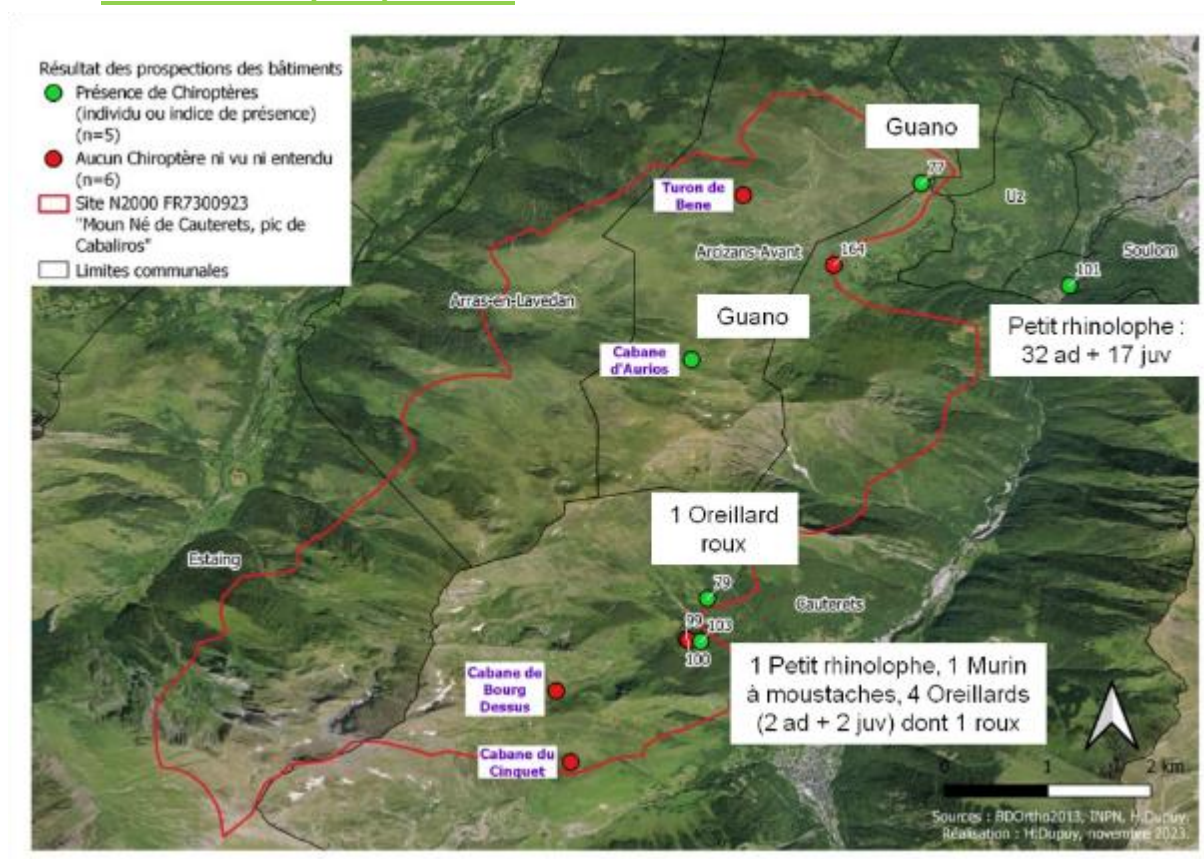
-

En 2023, de nouvelles granges et cabanes ont été prospectées en plus de celles de 2021. La cabane du Turon de Bène et la cabane d'Aurios ont été prospectées avec l'aide de l'animatrice du site ainsi que l'adjoint de la mairie d'Arcizans-Avant. La cabane de Bourg dessus et la cabane du Cinquet ont été prospectées avec la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin. D'autres granges ont fait l'objet de prospections en 2023. Elles sont localisées sur le secteur d'Espoune (Cauterets), Gézie (Arcizans-Avant), Coutres (Uz) et le bâtiment de la Galène laissé à l'abandon.

Au total :

- 4 journées + 1 soirée de terrain entre le 28/06 et le 16/08
- Accompagnée par W. Lesniak (CCPVG), C. Nogué et T. Vergnenaigre (stagiaires CCPVG), G. Susong (CSVSS), R. Pradet (Adjoint Arcizans-Avant) et des propriétaires
- 3 propriétaires contactés par téléphone

D. Résultat des prospections



- 5 granges avec présence de chauves-souris, pas de travaux de prévus
→ Proposition d'aménagement léger pour 2 granges, à suivre
→ Poursuite des investigations
- 1 grange avec travaux à venir
→ Conseils et accompagnement (incidence Natura 2000)
- 1 grange avec présence de chauves-souris, travaux en cours
→ Pas de nouvelle visite mais bien reçus les conseils envoyés par mail en 2021, à suivre
- 2 granges peu favorables à la présence d'une colonie de chauves-souris, pas de travaux de prévus
→ Maintien du contact avec les propriétaires, pour accompagnement



Sur la première photo, on remarque juste deux oreilles d'un Oreillard, ce qui illustre la discrétion des chauves-souris.

La deuxième photo marque la différence entre les adultes qui sont plutôt roux et les jeunes qui sont gris, c'est le cas pour les Oreillards.

Sur la troisième photo on observe un Murin à moustaches, dont l'identification a été possible grâce aux ultrasons.

Les quatre cabanes sont plus ou moins favorables aux chauves-souris :

- Amélioration possible du potentiel
- Pas de travaux prévus à Bourg dessus mais aménagements possibles le cas échéant (pour les 4)

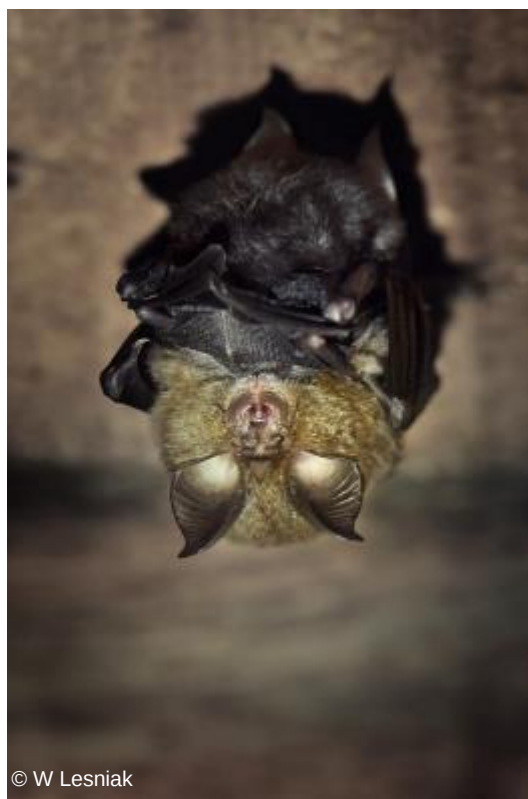


→ Ancien magasin de La Galène, colonie présente avec 32 adultes + 17 jeunes => Toit en cours d'effondrement, propriétaire à contacter (action possible avec la CSVSS ?)



Jean-Pierre FLORENCE (Maire Cauterets) préconise de se rapprocher de la commune de Soulom pour connaître l'avenir du bâtiment de la Galène qui s'effondre car le propriétaire serait décédé.

Quelques photos des petits Rhinolophes rencontrées :



E. Bilan et perspectives

- La principale difficulté rencontrée était liée au fait de ne pas avoir les contacts des propriétaires.
- Le travail de l'année 2023 a permis la découverte de 3 espèces de chauves-souris dans une nouvelle grange, le contrôle des 3 autres granges connues pour en héberger, et le lien avec les propriétaires
- Dynamique d'animation locale à maintenir auprès des propriétaires : informations sur le site N2000, accompagnement sur dossier d'incidences, suivi de la bonne mise en œuvre des préconisations, prise de contact annuelle à mettre en place...
- Poursuite des investigations chiroptérologiques dans le secteur d'Espoune et de Coutres (et dans les autres granges en cas de transmission des contacts)
- Réflexion à avoir vis-à-vis de l'ancien magasin de La Galène

Le détail de la méthode et des résultats est consigné dans le rapport d'étude, disponible sur demande auprès de l'animatrice du site.

Retour en image sur les sorties :



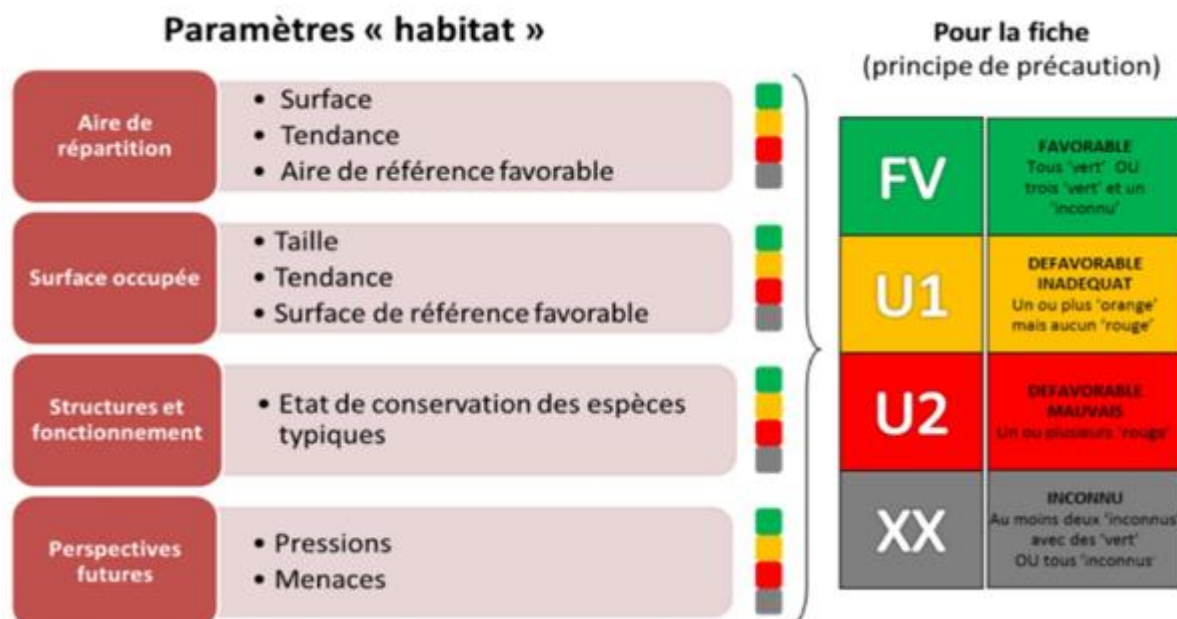
4.3. Etude sur les Gispetières

En 2023, le Conservatoire Botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées (CBN PMP) s'est porté volontaire pour mener une étude sur les pelouses d'altitude à Gispet (*Festuca eskia*) répartis sur la chaîne des Pyrénées. Le site Natura 2000 du Cabaliros est l'un des sites témoin où l'étude a été mise en place sur l'estive de la Labasse sur le secteur d'Estaing.

Cette partie est présentée par Hugues LECHENNE du CBN PMP :

A. Contexte de la mission et identification des pelouses à Gispét

Les gispétières fermées constituent un habitat patrimonial endémique de la chaîne pyrénéenne. Les différents paramètres étudiés pour évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire sont précisés dans la figure ci-après. En 2019, un rapportage a démontré son état de conservation favorable.



Pour identifier ces pelouses plusieurs critères concernant la physionomie et la micro-topographie sont à prendre en compte :

- Replats, concavités et/ou versants
- Etage alpin à subalpin
- Pelouses acidiphiles moyennement humides pauvres en éléments nutritifs
- Ombrée, exposition N / NO le plus souvent
- Couvert neigeux
- Dominance du Gispét



Une attention particulière doit être portée sur la confusion possible avec les gispétières ouvertes en gradins qu'on retrouve sur des pentes plus accusées en milieu instable (phénomènes de gel-dégel et processus érosifs importants). Tandis que les gispétières fermées d'intérêt communautaire sont localisées sur des milieux stables.



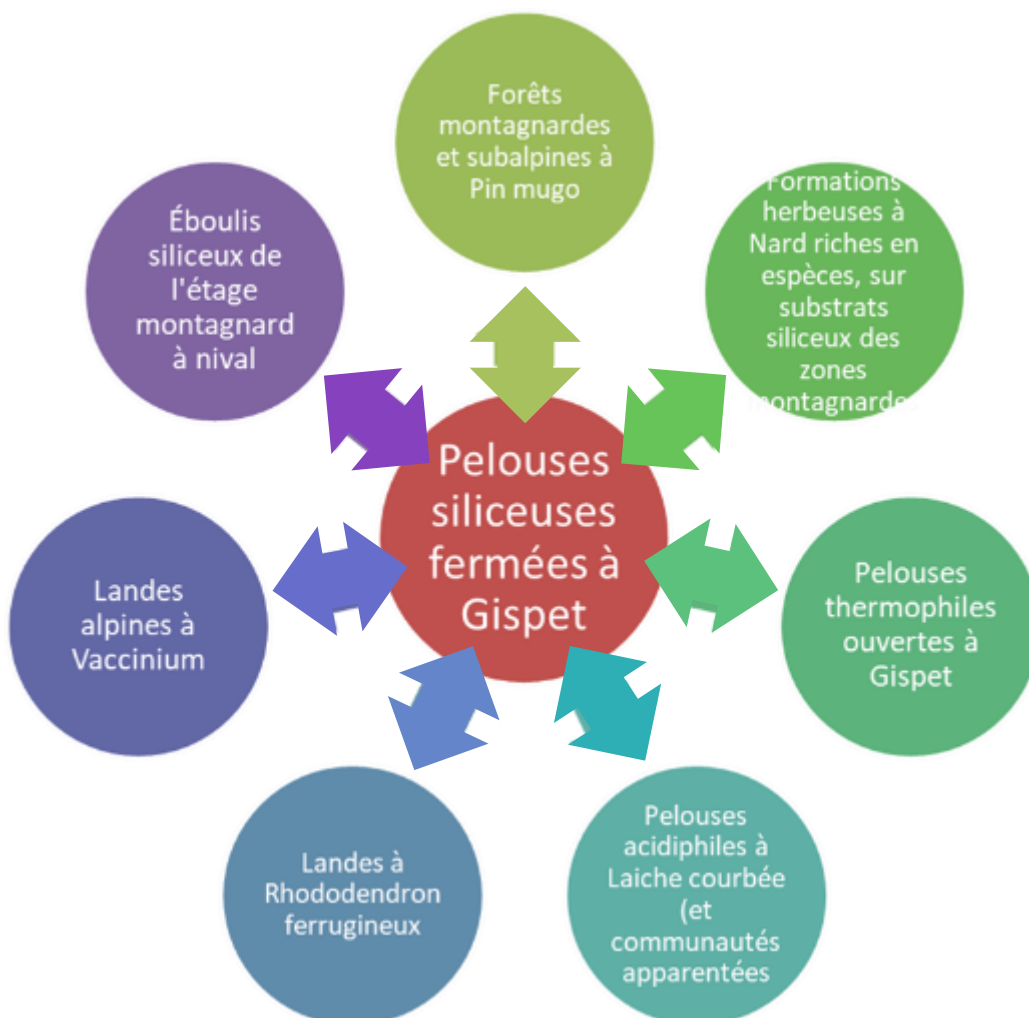
Gispetières fermées

≠

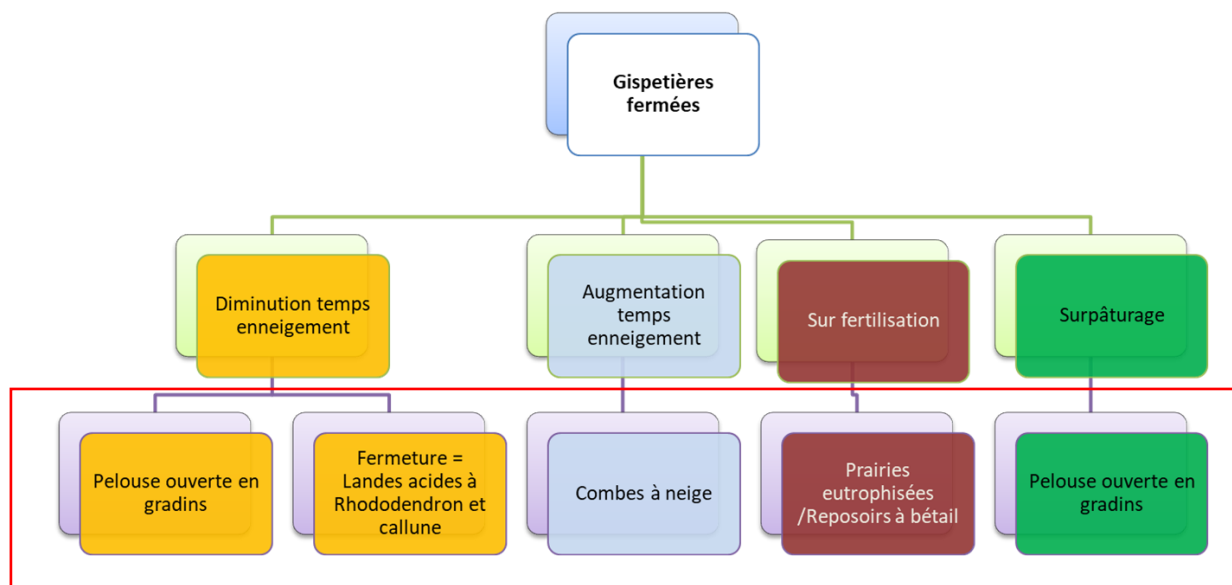


Gispetières ouvertes en gradins

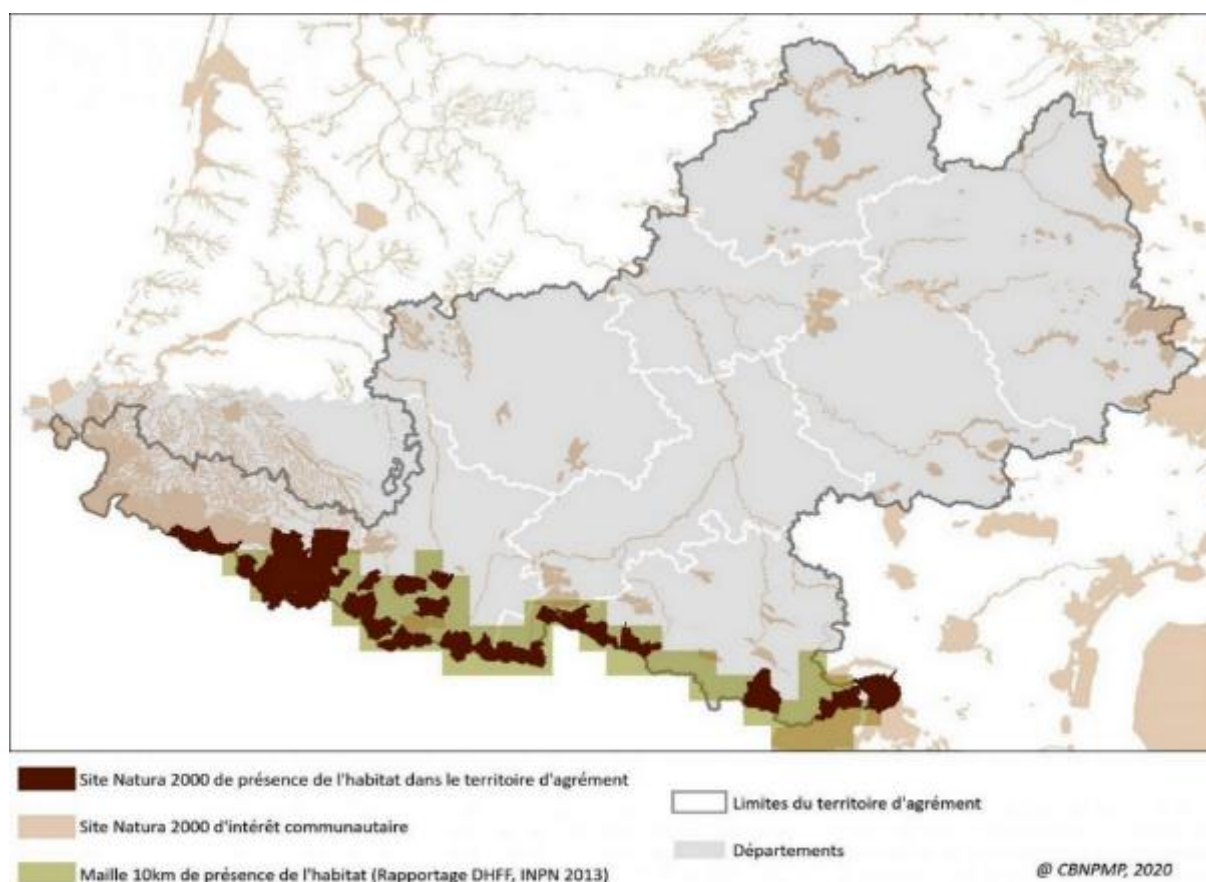
B. Caractéristiques de l'habitat d'intérêt communautaire 6140



Dans le temps, ces pelouses peuvent être amenées à évoluer et différentes trajectoires dynamiques sont possibles :



Sur la carte ci-dessous, on remarque que ces pelouses sont présentes sur la quasi-totalité de la chaîne des Pyrénées allant du Béarn jusqu'au Pyrénées Orientales où plusieurs sites Natura 2000 abritent cet habitat d'intérêt communautaire. Les surfaces couvertes les plus importantes étant dans les Hautes Pyrénées, l'Ariège et en Haute-Garonne :



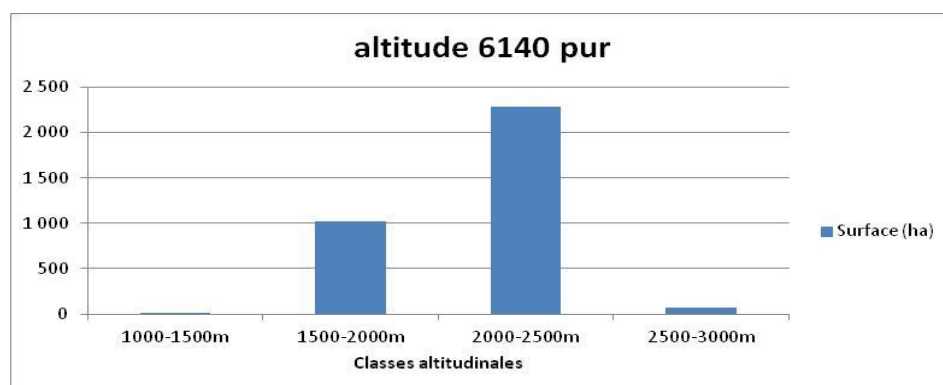
A l'échelle des Pyrénées, les pelouses à Gispét s'étalent sur près de 19 335,86 ha dont 10 060,35 ha sont abrités par les sites Natura 2000.

	6140 global	6140 pur	6140 en mosaïque
Nombre polygones	3 004	781	2223
Surface totale (ha)	19 335,86	3375,85	15960,02
Surface moyenne polygone (ha)	6,44	4,32	7,18

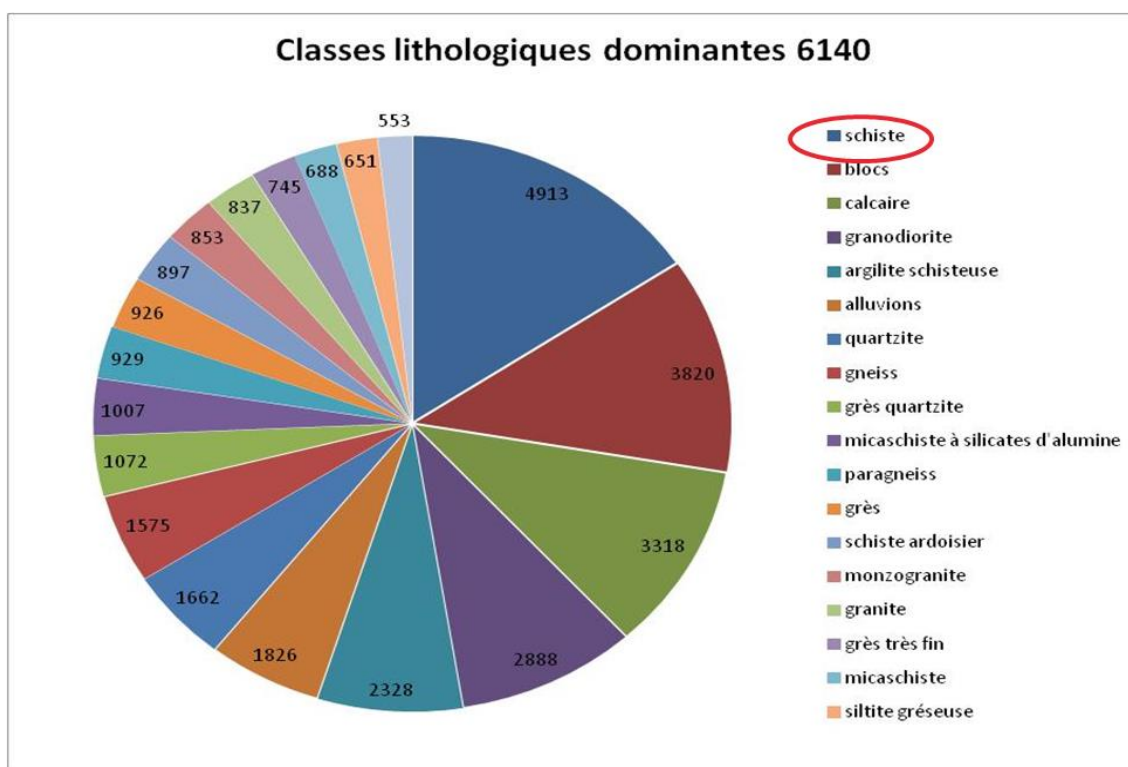
Le tableau ci-dessous dévoile les différentes surfaces concernées par ces pelouses selon les sites Natura 2000. Sur le site du Cabaliros, elles représentent près de 319 ha.

Code Site Natura	Nom Site Natura	Surface (en ha)
FR7300827	Vallée de l'Aston	1 341,09
FR7200744	Massif de Sesques et de l'Ossau	1 093,79
FR7300880 FR7300881	Haute vallée d'Oô Haute vallée de la Pique	1 026,23
FR7300934	Rioumajou et Moudang	932,7
FR7300926	Ossoue, Aspé, Cestrède	816,6
FR7300935	Haut-Louron : Aygues Tortes, Caillauas, Gourgs Blancs, Gorges de Clarabide, pics des Pichadères et d'Estiouère, montagne de Tramadits	567,07
FR7300931	Lac Bleu Léviste	534,13
FR7300927	Estaubé, Gavarnie, Troumouse et Barroude	506,18
FR7300932	Liset de Hount Blanque	477,51
FR7200746	Massif de l'Anie et d'Espelunguère	385,61
FR7300821	Vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et du Crabère	375,05
FR7300831	Quérigut, Laurenti, Rabassolles, Balbonne, la Bruyante, haute vallée de l'Oriège	324,23
FR7300923	Moun Né de Cauterets, pic de Cabaliros	318,95
FR7300822	Vallée du Riberot et massif du Mont Valier	286,67
FR7200743	Massif du Ger et du Lurien	259,59
FR7300925	Gaube, Vignemale	205,71
FR7300883	Haute vallée de la Garonne	172,74
FR7300924	Péguère, Barbat, Cambalès	130,83
FR7300921	Gabizos (et vallée d'Arrens, versant sud-est du Gabizos)	121,42
FR7300930	Barèges, Ayré, Piquette	95,06
FR7300929	Néouvielle	60,01
FR7200745	Massif du Montagnon	16,59
FR7200750	Montagnes de la Haute Soule	6,81
FR7200742	Massif du Moule de Jaout	5,23
FR9101470	Haute vallée de l'Aude et bassin de l'Aiguette	0,55

Ces pelouses se développent surtout à l'étage alpin à subalpin : les altitudes où la présence des pelouses fermées est avérée se situent entre 1500 et 2500m.

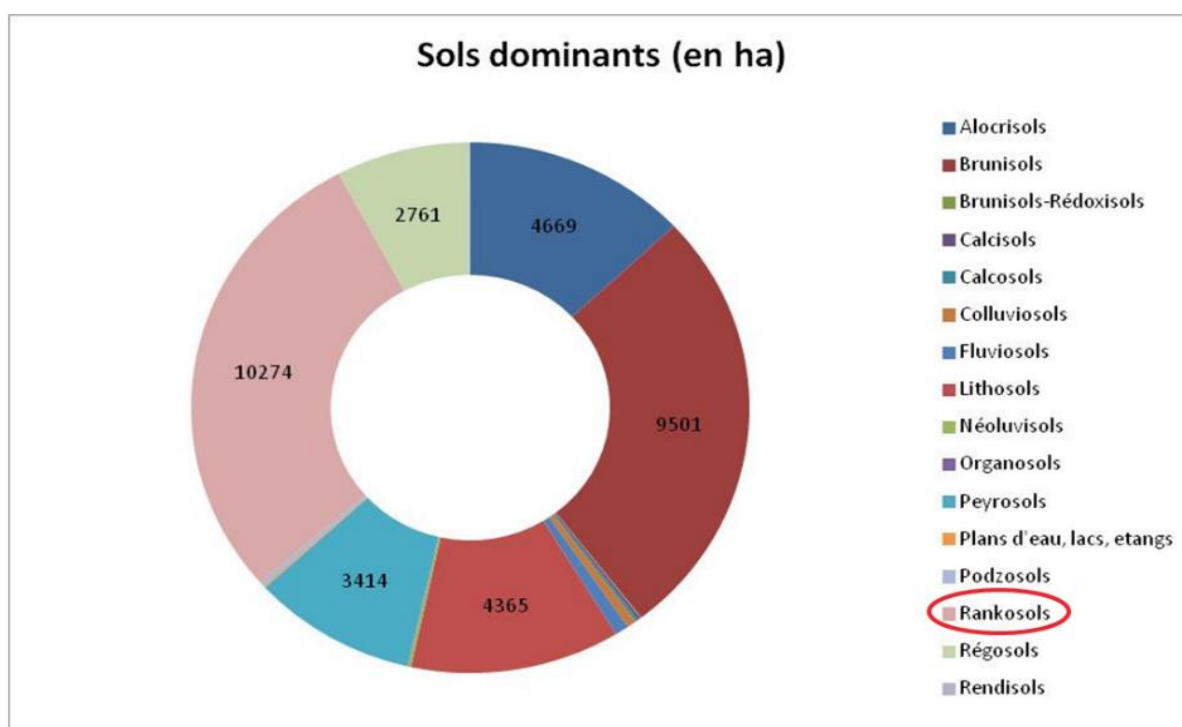


À la lecture du graphique ci-dessous, on remarque que ces habitats se développent sur différentes classes lithologiques (roche mère). Néanmoins, ils ont une prépondérance pour le schiste (avec un aspect feuilleté).



Anne SALLENT (GIP CRPGE) demande si les sols calcaires une fois lessivés par la pluie peuvent devenir acide ? Réponse par Hugues Lechenne : oui on appelle ces sols des calschistes.

Les sols dominants sont surtout des rankosols : sol peu épais, acides avec des minéraux peu évolués à évolués.



A. Validations des données sur le Territoire d'AGrément (TAG) du CBN PMP

- Travail mené entre 2015 et 2018
- Enquête réalisée auprès des animateurs Natura 2000
- Travail sur les différents contextes stationnels, dynamiques = prise en compte pour construire le programme d'actions

Analyse de la validité des données bibliographiques :

Départements sur le TAG	Nombre de relevés analysés
Ariège	46
Haute-Garonne	34
Hautes-Pyrénées	77
Pyrénées-Atlantiques	42
Autres	18
TOTAL	217



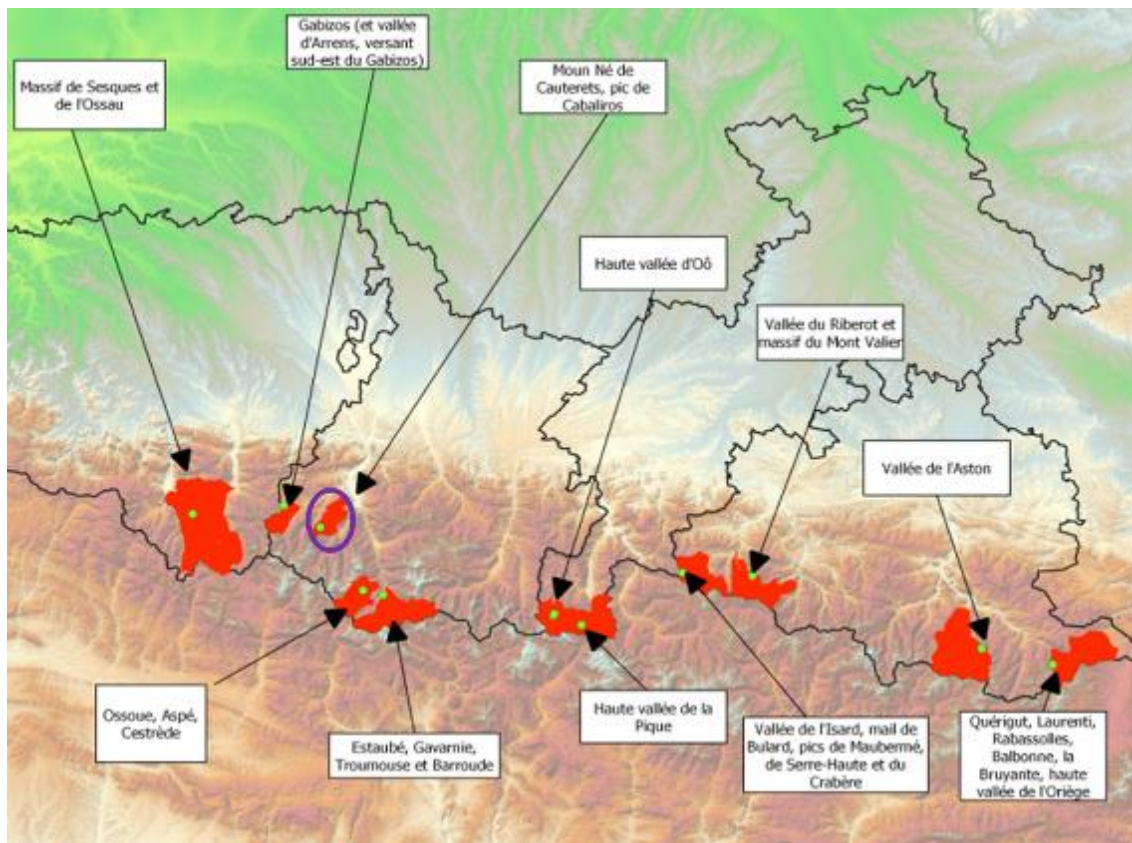
B. Elaboration d'un programme de suivi et de surveillance

Ce programme de suivi et de surveillance doit permettre de répondre à des questions auxquelles le CBN se propose de fournir des éléments de réponse :

- **Quelles sont les vitesses de fermeture des pelouses fermées à *Festuca eskia* dans un contexte de changement climatique et de baisse de la couverture neigeuse et des conditions d'humectation ?**
- **Comment les communautés végétales évoluent ?**

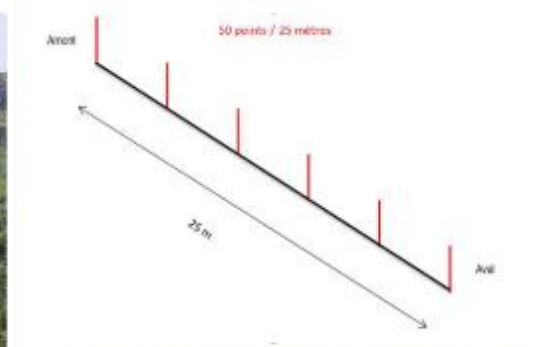
Cela doit permettre d'alimenter le dire d'experts.

Afin de répondre à ces différentes questions, le CBN PMP doit passer par une phase d'échantillonnage à l'échelle des sites et de la station : **12 sites répartis sur les 4 départements** (voir carte ci-dessous).



Cet échantillonnage se traduit par la mise en place d'un protocole spécifique qui s'appuie sur relevés phytosociologiques et points-contacts le long d'un transect : 28 transects points-contacts et 14 relevés phytosociologiques.

Le 19 juillet 2023, le CBN PMP ainsi que l'animatrice Natura 2000 se sont rendus sur site afin de mettre en place deux sites de suivis constitués chacun de deux transects.

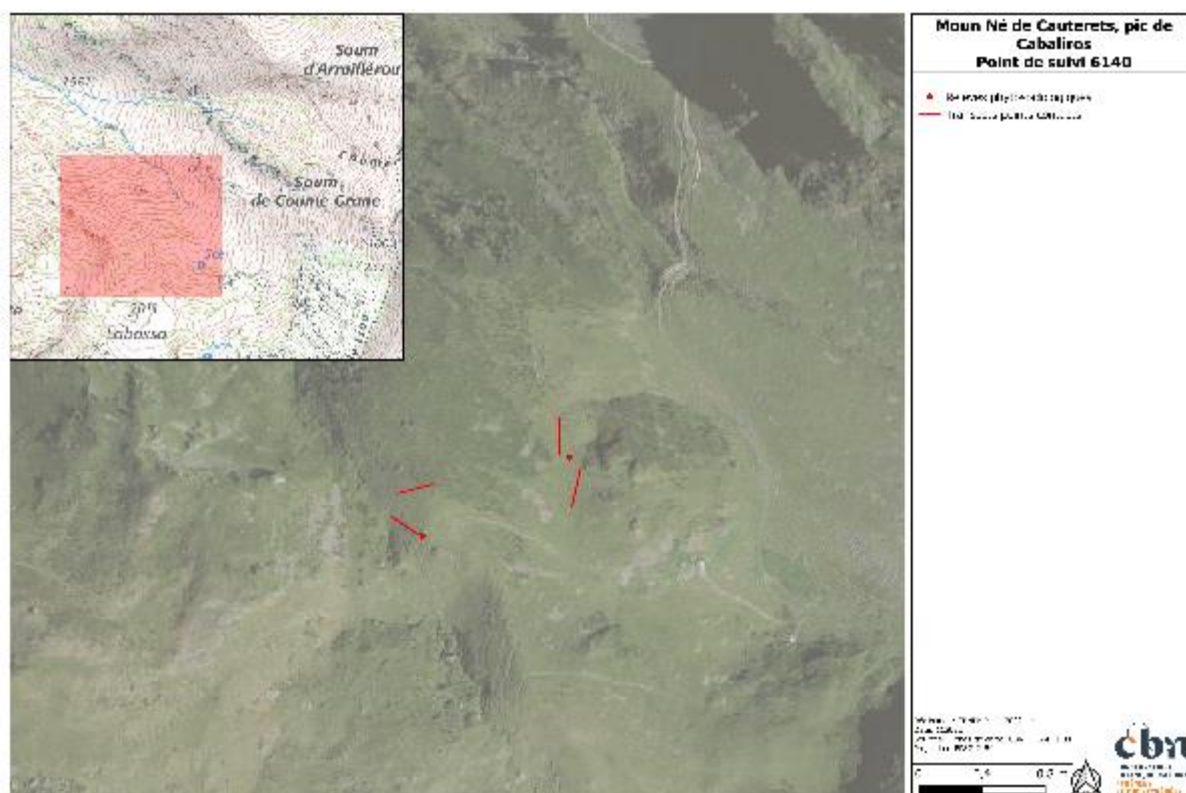




Compte rendu du 29 novembre 2023 du Comité de Pilotage
Site Natura 2000 « Moun né de Cauterets, pic de Cabaliros »

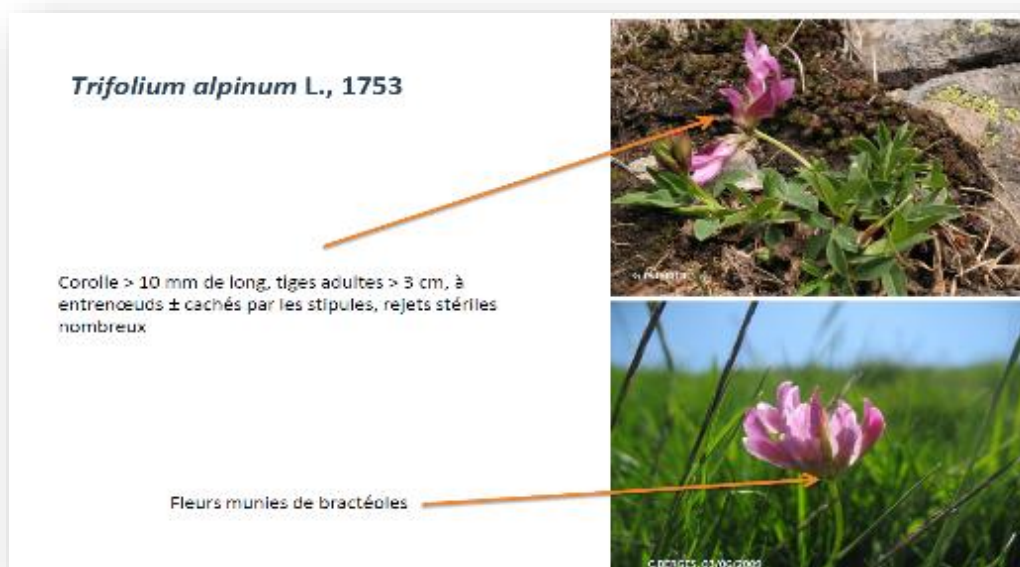
Anne SALLENT (GIP CRPGE) souhaite savoir si les taux de raclage et d'autres indicateurs du changement climatique sont pris en compte. Réponse par Hugues Lechenne : Les altérations relevées sur site car significatives dans la bibliographie correspondent au retournement par les sangliers, activités d'excavation par les campagnols, loupes de solifluction et érosions en tout genre, lessivages, eutrophisation liée au surpâturage et aux reposoirs à bétail. Pour le changement climatique ces informations sont prises en compte dans le rapport du programme d'actions et devaient initialement faire l'objet d'un deuxième suivi sur deux sites pilotes où des relevés relatifs au couvert du manteau neigeux auraient été menés. Ce dispositif n'a pas été retenu avec les financeurs.

La carte ci-dessous localise les 2 sites de suivi avec les 4 transects mis en place sur l'estive de la Labasse :



Un problème de cartographie Natura 2000 dans les Docobs peut être souligné entre la réalité du terrain et la cartographie des habitats naturels en mosaïques qui ne sont pas retranscrits ou pas en bonne proportion.

Une attention particulière se porte sur le Trèfle alpin (*Trifolium alpinum*) qui est une espèce légumineuse qui a intérêt fourrager et que l'on rencontre souvent dans les pelouses à Gispet. Un livret d'identification des espèces a été distribué aux animateurs Natura 2000.



Charles LEGRAND (Maire Arras-en-Lavedan) souligne qu'il s'agit effectivement d'un milieu à surveiller.

Jean-Pierre FLORENCE (Maire Cauterets) précise que la pluviométrie abondante du mois de juillet a entraîné d'importantes détériorations des sols par l'incision de la roche ce qui a eu pour conséquences des éboulements et des coulées de boue.

Franck MABRUT (Parc National des Pyrénées) rajoute que dans le cadre du dispositif « ORCHAMP », dispositif alpin d'observations de l'évolution des paysages de montagne, plusieurs capteurs de températures sont installés sur le massif du Cabaliros dont deux sur le secteur de Cauterets.

Huques LECHENNE (CBN PMP) rapporte qu'il est intéressé par ORCHAMP et qu'il va contacter les agents du PNP concernés pour identifier les ponts à faire entre les deux dispositifs.

5. PASTORALISME

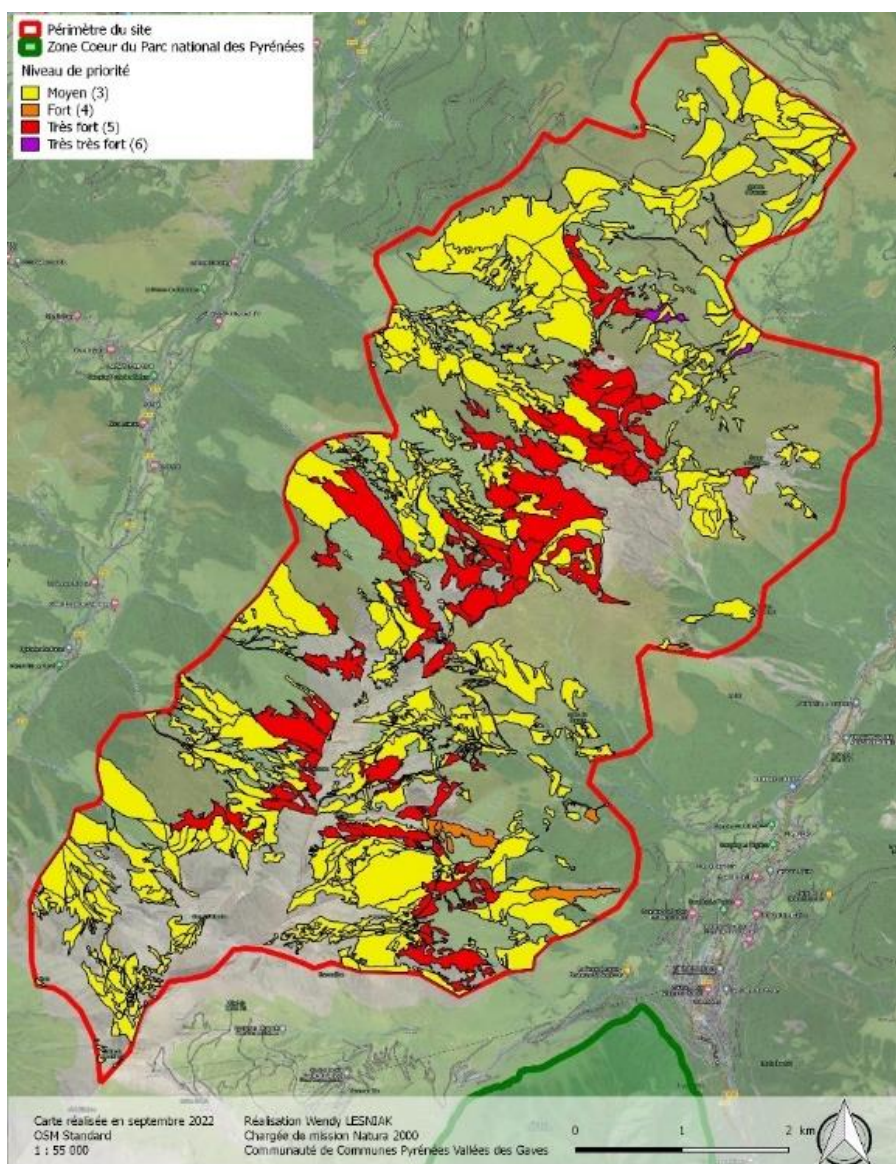
5.1. Projet et Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (PAEC et MAEC)

Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) est un des piliers de la Politique Agricole Commune (PAC). Il permet d'attribuer des aides pour accompagner les agriculteurs vers des pratiques conciliant production agricole et protection de l'environnement : amélioration, adaptation et/ou maintien des pratiques pastorales en faveur de la biodiversité :

Le PAEC, co-rédigé avec le GIP CRPGE en 2022, a une validité de 3 ans période sur laquelle nous pourrions mettre en place des contrats de type Mesures Agro-Environnementales (MAEC) avec les agriculteurs du territoire pour une durée de 5 ans.

En 2023, nous avons accueilli une stagiaire de licence sur 4 mois qui a travaillé sur la préparation à la mise en place de ce type de contrat. Elle a réalisé de gros travaux cartographiques nous permettant de mettre en évidence les différents habitats d'estive (volet environnement) à contractualiser et les secteurs à prioriser.

Le site Natura 2000 est composé de différents milieux naturels (habitats). Certains habitats n'ont pas de statuts, mais la plupart sont d'intérêts communautaires (HIC) : habitats qui ont permis de classer le site au sein du réseau Natura 2000. Sur ces habitats d'intérêts communautaires, 15 types d'habitats sont priorités pour les MAEC donc 10 sont présents sur le site.

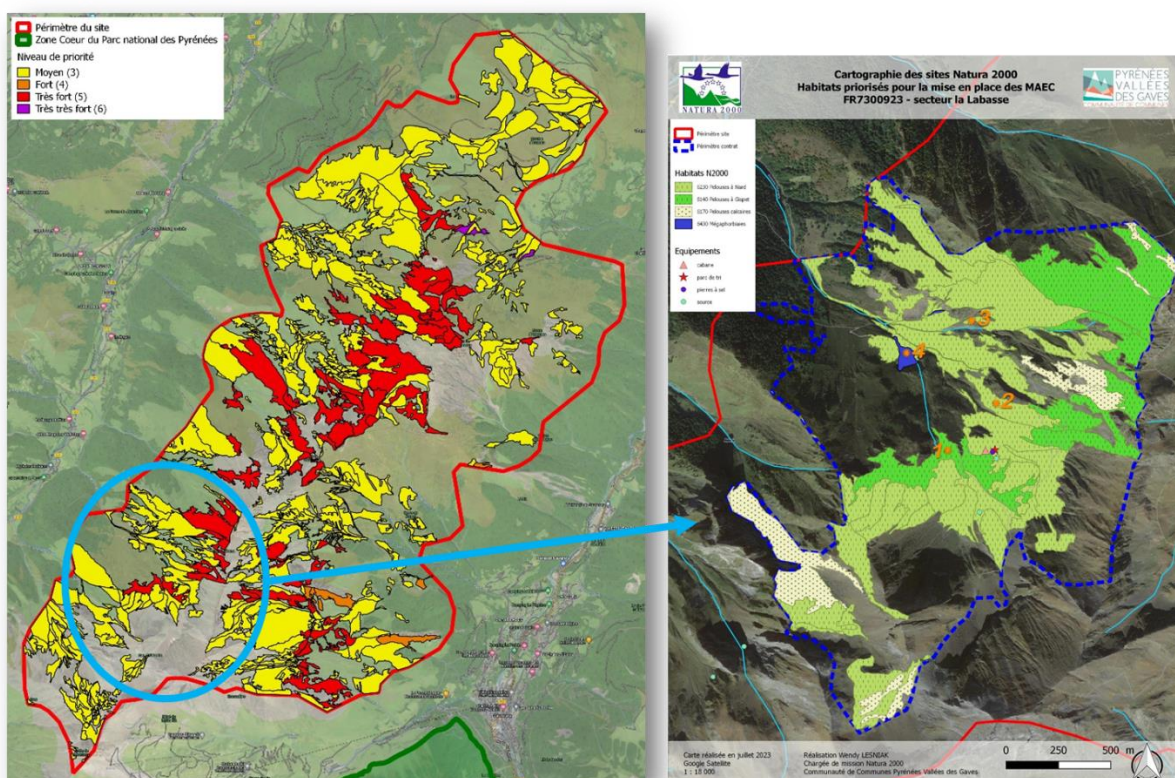


Les habitats éligibles aux MAEC sur le site présentent des niveaux de priorité différents : rouge = très fort ; orange = fort ; jaune = moyen. On retrouve alors :

- 5 habitats de pelouses
- 2 habitats de prairie humide à hautes herbes (mégaphorbiaies)
- 1 habitat de prairie de fauche (non concerné par les MAEC sur les territoires collectifs)
- 2 habitats de tourbières (zones humides)

A la suite de cette réflexion, il a été convenu avec le gestionnaire d'estive le SIVOM du Labat de Bun (Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ) et le GIP CRPGE (Anne SALLET) qu'il serait intéressant de poursuivre le travail déjà entamé lors des précédentes PAC sur l'estive d'Aumède - la Labasse afin de maintenir et faire perdurer cette reconquête pastorale. Le contour du périmètre contractualisé s'étend sur près de 300 hectares.

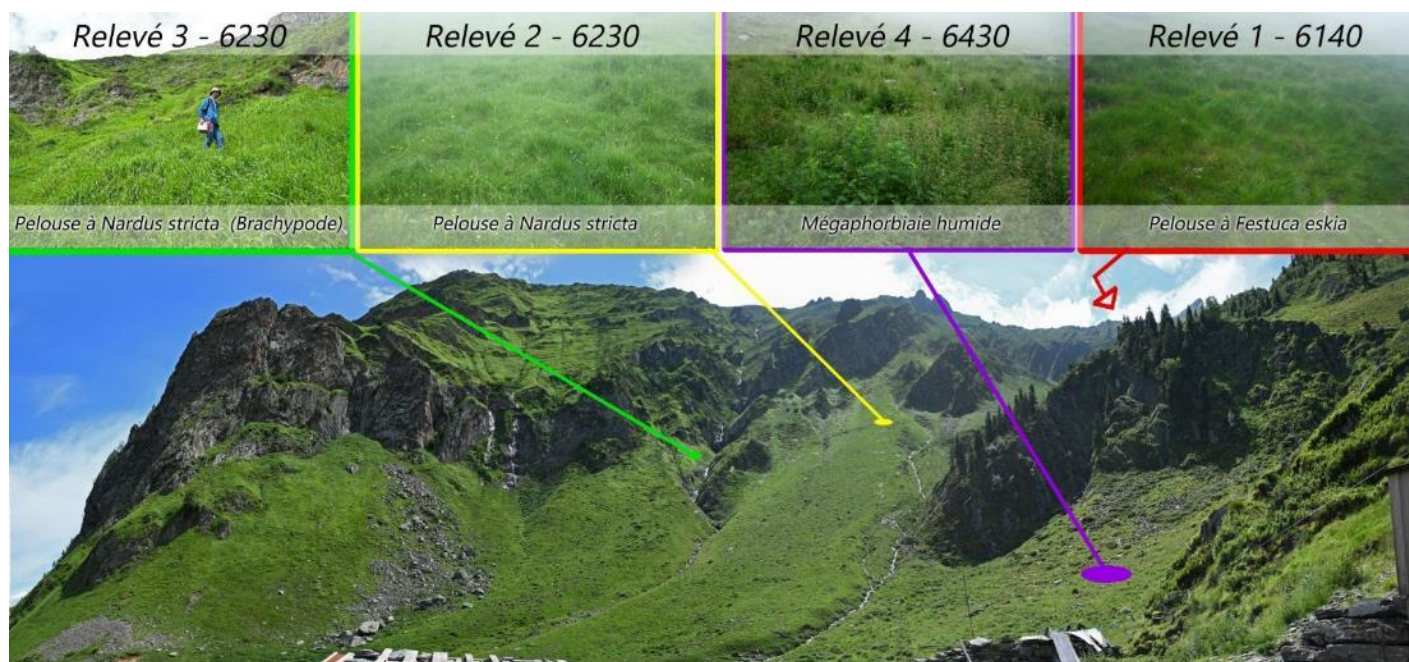
Afin de mener à bien la mise en place de cette mesure agro-environnementale, il nous a été demandé de réaliser un diagnostic agro environnemental pour établir un état des lieux. Nous, animateurs Natura 2000, avons la charge du volet environnemental. L'objectif était d'évaluer l'état des différentes communautés végétales présentes sur les habitats d'intérêts communautaires qui sont priorisés pour la mise en place des MAEC.



Pour cela nous avons dû établir une liste d'espèces végétales localisée sur 4 habitats par la méthode d'un relevé floristique. Le but était d'observer les cortèges floristiques afin de voir s'ils étaient représentatifs de l'habitat ou non. Le 5 juillet, nous nous sommes rendus, en présence du conservatoire botanique national, sur site pour réaliser ces relevés :

- 2 relevés dans les pelouses à Nard (6230)
- 1 relevé dans les pelouses à Gispét (6140)
- 1 relevé dans la mégaphorbaie humide (6430)

D'après les relevés, on a pu constater que les cortèges floristiques étaient représentatifs de l'habitat concerné mais on a pu noter la présence d'espèces nitrophiles qui se développe grâce à l'accumulation de matière organique dans le sol via les déjections des animaux (notamment autour des cabanes, près des points d'eau, et sur les reposoirs à bétail). On a pu également noter l'apparition d'espèce ligneuse comme le Rhododendron, Génévrier.



Anne SALLENT prend la parole pour retracer le contexte de cette MAEC :

Sur ce site-là, la problématique est celle de la reconquête. Le bilan des dernières MAEC ont démontré que dans ce cadre-là, une MAE engage fortement le gestionnaire et demande à la fois du temps pour faire son œuvre mais aussi une réflexion globale et des outils variés en termes de gestion pour offrir un résultat intéressant et s'inscrire dans la durée.

La dernière MAE « Herbe09 » signée par le SIVOM du Labat de Bun sur le quartier de la Labasse, avait vocation à répondre à une problématique de sous chargement constaté du fait de l'abandon de ce secteur pendant plusieurs années. L'engagement est construit à partir d'un plan de gestion rédigé en réponse à ce constat, objet principal du contrat.

Des landes plus ou moins fermées, une pelouse non consommée, de la litière qui s'accumule ont pu avoir un impact sur l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site.

Cette estive éloignée et d'accès difficile n'attire pas les éleveurs transhumants. L'enjeu a été dans un premier temps, de ré-introduire des troupeaux. Les débuts de l'engagement ont été marqués par une instabilité des utilisateurs avec la nécessité de rechercher tous les ans de nouveaux troupeaux et derrière, le travail pour les fixer dans la zone était une vraie gageure. Le gestionnaire, engagé dans la mesure, a commencé à investir sur le quartier en installant des outils de travail performant (parc de tri, aménagements divers, captage d'eau), une amélioration de la piste mulotière et la construction d'une cabane dédiée à la production fromagère. Dès lors, cet effort a permis de fidéliser un noyau d'éleveurs et de maintenir une action de pacage pour limiter la fermeture de ces milieux sensibles.

En 2023, nous avons souhaité relancer cette MAEC qui a toujours bien fonctionné les années antérieures.

Tous les partenaires se sont entendus sur les différents enjeux qui sont :

- Le maintien des milieux agro-pastoraux (pelouses, prairies...) et des habitats en mélange : dont le développement des espèces ligneuses colonisatrices (Rhododendrons, Callunes, Genévrier...) qui tendent à uniformiser ces secteurs.
- La préservation des milieux humides (bas-marais, tourbières...)
- La conservation des espèces qui sont inféodées aux habitats agro-pastoraux

La mesure PRA3 « Amélioration de gestion des surfaces pastorales par le pâturage » a été qualifiée comme étant adapté au contexte et a été choisi. Cette MAE de « reconquête » doit permettre un retour dans un quartier abandonné avec l'objectif de stabiliser l'utilisation par les éleveurs sur le long terme.

Cette estive est valorisée par des troupeaux laitiers et la mixité des animaux.



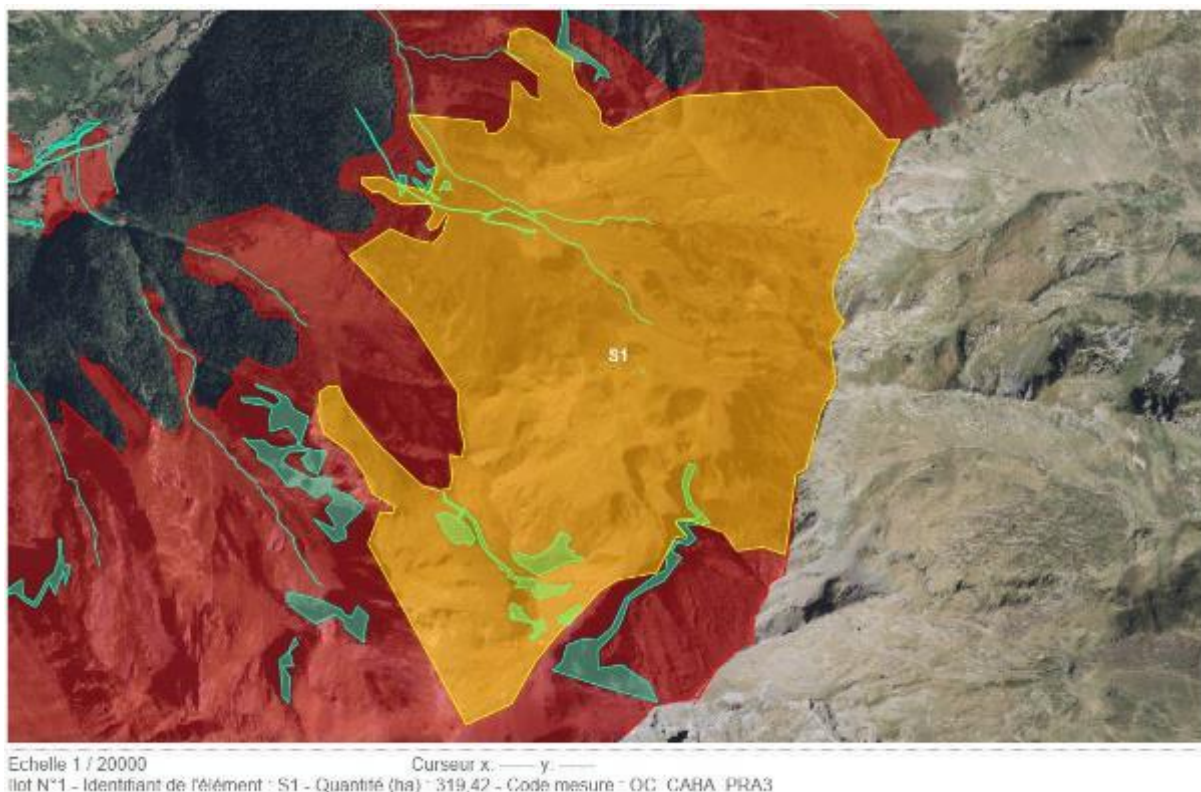
Source photos : GIP CRPGE

Quelques points ont fait l'objet d'une animation en 2023 par le GIP CRPGE auprès du SIVOM du LABAT de BUN et en accompagnement de la CCPVG :

- Veille réglementaire et administrative
- Réunions de présentation au gestionnaire / expertise territoriale (Gip-CRPGE/CCPVG) : hiver 2022/2023
- Rencontre et entretiens avec les éleveurs : avril/mai/Juin/Juillet
- Analyse et Croisement des enjeux pastoraux et environnementaux : avril/mai/juin
- Engagements : mai 2023
- Visite estives : juillet 2023 (Gip-CRPGE/éleveurs utilisateurs)
- Diagnostic pastoral/plan de gestion (Gip-CRPGE) et Diagnostic agroécologique (CCPVG) de l'estive : signature le 31 août 2023

Le contrat déclaré à la PAC au 15 mai 2023 est de 319 Ha (SNA non décomptées) :

- Engagement : formation, diagnostic, plan de gestion
- Fixer les éleveurs et/ou maintenir la pression pastorale dans la continuité du précédent contrat



Source : GIP CRPGE

Vincent BONEU (Région Occitanie) s'interroge sur la perception des gestionnaires sur les MAEC par rapport à la lourdeur administrative. Cela est-il un frein pour la mise en place des MAEC ? Réponse par Anne Sallent : effectivement c'est un travail qui est très lourd d'un point de vue administratif. Mais les MAEC sont un levier important pour maintenir les estives ouvertes et mettre en place des mesures de gestion opérationnelles.

Vincent BONEU (Région Occitanie) se questionne sur les effets de la MAEC sur les milieux. Thierry Dumestre-Courtiade lui répond qu'autrefois, l'évolution de la végétation ligneuse, comme le Framboisier ou le Rhododendron, était très dynamique, les milieux s'embroussaillaient et s'il n'y avait pas eu de contrat MAEC les secteurs seraient complètement fermés. Ce projet a permis de maintenir les habitats de pelouses en place.

Hugues LECHENNE (CBN PMP) souligne que le dispositif Natura 2000 fait partie de leur mission et qu'il peut intervenir en guise d'appui technique pour évaluer les végétations notamment sur les habitats prioritaires pour la mise en place des MAEC.

6. ANIMATION DU SITE

6.1. Budget des prestations

Ci-dessous un tableau récapitulatif des actions prévues et réalisées au cours de l'année 2023 et les actions prévues pour 2024 (sous réserve de validation par le conseil Régional) :

Actions sur 2023 (185 j / 3 sites = 62 j)				Actions proposées pour 2024 (à valider par le conseil Régional)	
Prévues		Dépense réalisée			
Animation CPIE	520 €	470 €	Réalisée	Animation CPIE	560 €
Animation EcoDels	250 €	185 €	Réalisée	Animations Eco'Dels	500 €
Animation et étude chauves-souris	2 750€	2 750€	Réalisée	Journée formative éleveurs Lézard	450 €
Animation des MAEC GIP CRPGE	4 600 €	4 600 €	Réalisée	Animation des MAEC GIP CRPGE	4 800€
Stagiaire MAEC	838 €	838 €	Accueilli	Stagiaire MAEC	838 €
Formations	583 €	350 €	1 / 2 réalisée	Formations	650 €
Total	9 541 €	9 193 €		Total	7 798 €

Les budgets communs aux trois sites animés par l'animatrice Natura 2000 sont divisés en 3 à chaque fois, quand un seul site en particulier n'est pas concerné.

6.2. Dotation biodiversité

Partie présentée par Vincent BONEU (Région Occitanie) :

Créée en 2019, la dotation budgétaire de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité vise à soutenir financièrement les communes rurales dont une part importante du territoire est consacrée à la protection de la biodiversité (pour notre cas Parc National des Pyrénées et Natura 2000). Ces communes doivent répondre à certains critères d'éligibilité :

- commune recouverte à plus de 50% par un site N2000
- commune de moins de 10 000 habitants
- potentiel financier par habitants inférieur au double du potentiel financier moyen par habitants des communes de la même strate démographique

2 communes éligibles sur le site du Cabaliros :

- Arcizans-Avant : 3 884 €
- Cauterets : 43 437 €

Depuis cette année, ce montant est identifié dans les budgets des communes. Lorsque cette dotation est sortie, elle a suscité beaucoup de débats pesant le pour et le contre de son utilité puisqu'elle n'impose pas aux communes de réinjecter l'argent dans les actions pour la préservation de la biodiversité. De ce fait, pour continuer à bénéficier de cette dotation, plus les communes utiliseront cette somme à bon escient en faveur de l'environnement, plus le Ministère pourra défendre ces budgets. A contrario, si les communes décident d'utiliser la totalité de cette dotation pour tout autre projet, à la longue, cette aide aux communes pourrait être amené à disparaître.

6.3. Suite de l'évaluation du Docob

Le docob du site Natura 2000 a été élaboré en 2011 par l'Office National des Forêts (ONF), évalué en 2019 et validé en 2021. Cette mission a été une nouvelle fois confiée à l'ONF : Florence Loustalot-Forest était en charge du projet. Différents points ont été mis en avant afin de poursuivre l'animation du site :

- Possibilité de compléments aux fiches actions (inventaires en milieu forestier, communication sur les pelouses métalliques)
- Possibilité de mettre en place des Groupes de travail pastoraux (utilisation de certains secteurs, information des usagers sur les pistes / accès, remise en état des abreuvoirs sur Estibe...)
- Possibilité de mettre en place des Groupes de travail sur les suivis d'habitats pastoraux (suivis de végétation définies par le CBN et la DREAL). Le CBN doit se renseigner sur cette question...
- Restent prioritaire les suivis sur les prairies de fauches et des zones humides et tourbières (Estibe, Badette, Banciole)

Vincent BONEU (Région Occitanie) propose de travailler sur un point après l'autre au fil des années.

7. DISCUSSION OUVERTE

Anne SALLENT (GIP CRPGE) demande quelles sont les changements depuis que l'Etat a confié la gestion des sites Natura 2000 à la Région. Réponse par Vincent Boneu : depuis janvier 2023, il y a eu un transfert de compétences partielle à la Région. La DDT garde une petite partie des missions (réglementaire, évaluations des incidences). L'objectif pour la région Occitanie est d'avoir des techniciens délocalisés sur place, pour notre cas à Tarbes, pour suivre l'ensemble des sites Natura 2000 des Hautes-Pyrénées afin d'assurer la continuité de l'animation des sites.

Thierry DUMESTRE-COURTIADE clôt la séance autour de 19h30.

Thierry DUMESTRE-COURTIADE
Président du comité de pilotage
SIVOM du Labat de Bun
Maire de Gaillagos

